ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 77092

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conditions de recours à des conseils extérieurs par les services de l'État. Suite à une demande de la commission des finances du Sénat, la Cour des comptes a publié un rapport dans lequel elle préconise de développer l'intervention d'équipes mixtes de conseil, constituées des corps d'inspection ou des équipes internes d'experts et de consultants. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 77092
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mars 2015, page 2397
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)